Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mercredi 20 Chaâbane 1443
23 Mars 2022

N° 35

38ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **662**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **663**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **666**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **668**
Avis aux créanciers..... **672**
Convocations
Sociétés anonymes **673**
Autres sociétés **675**
Divers
Avis au public..... **675**
Rectificatifs **676**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

La société CARTHAGE OIL ENERGY

Société anonyme

Au capital de 3.000.000 dinars

Siège social : ZI Saint Gobain Mégrine, Ben Arous

MF : 0989021/X/A/M/000

Selon le PV de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 15/12/2021, enregistré à la recette des finances de Mégrine le 11/01/2022 sous le n°M004231 et quittance n°22800149 dont une copie a été déposée au Registre National des Entreprises le 10/02/2022 sous le numéro 20228717, il a été décidé :

- Changement de la dénomination sociale de la société de «TAMOIL TUNISIE-SA» en «CARTHAGE OIL ENERGY-SA».

- Mise à jour des statuts de la société.

2022R00665SANB2

SOCIETE LE CARLTON

Société anonyme

Capital social : 3.071.940 Dinars

Siège social : 31, Avenue Habib Bourguiba - Tunis

Identifiant Unique : 0047168C

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 22/12/2021 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau Tunis le 11/02/2022 sous En°22800662 Qn°1047.

Suite au décès de Feu Rchid Ben Smail les 14.870 actions lui ayant appartenu ont été transférées à ses héritiers comme suit :

- 1.859 actions à sa veuve Mme Michèle Ben Smail

- 4.337 actions à sa fille Mlle Taiz Ben Smail

- 8.674 actions à son fils Amine Ben Smail

Suivant un procès-verbal du conseil d'administration en date du 3/01/2022 enregistré à la recette des finances Rue Ghandi - Tunis le 8/02/2022, sous En°21800576 Qn°12833.

Le conseil autorise la cession de la totalité des actions détenues par la société au capital de la société EL MATBAA HOTEL SA.

Suivant un procès-verbal du conseil d'administration en date du 10/01/2022 enregistré à la recette des Finances Rue Ghandi - Tunis le 4/02/2022, sous En°22800530 Qn°11871

Le conseil a approuvé des cessions des actions entre les actionnaires actuels de la société et la société TOURISTIQUE IMPERIAL PALACE :

- Cession par M. Abdelkrim Ben Smail de 475 586 actions au profit de la SOCIETE TOURISTIQUE IMPERIAL PALACE (Suivant une Attestation d'Enregistrement en date du 4/02/2022 sous n°E2022-121)

- Cession par M. Ridha Boubekri de 69 389 actions au profit de la SOCIETE TOURISTIQUE IMPERIAL PALACE (Suivant une Attestation d'Enregistrement en date du 4/02/2022 sous n°E2022-122)

- Cession par Mme Raja Boubekri de 27 263 actions au profit de la SOCIETE TOURISTIQUE IMPERIAL PALACE (Suivant une Attestation d'Enregistrement en date du 4/02/2022 sous n°E2022-123)

- Cession par Mme Radhia Boubekri de 27 263 actions au profit de la SOCIETE TOURISTIQUE IMPERIAL PALACE (Suivant une Attestation d'Enregistrement en date du 4/02/2022 sous n°E2022-124)

- Cession par M. Amine Ben Smail de 8674 actions au profit de la SOCIETE TOURISTIQUE IMPERIAL PALACE (Suivant une Attestation d'Enregistrement en date du 4/02/2022 sous n°E2022-125).

- Cession par Mlle Taiz Ben Smail de 4337 actions au profit de la SOCIETE TOURISTIQUE IMPERIAL PALACE (Suivant une Attestation d'Enregistrement en date du 4/02/2022 sous n°E2022-126)

- Cession par Mme Michèle Ben Smail de 1859 actions au profit de la SOCIETE TOURISTIQUE IMPERIAL PALACE (Suivant une Attestation d'Enregistrement en date du 4/02/2022 sous n°E2022-127)

- Cession par M. Youssef Ben Smail d'une action au profit de la SOCIETE TOURISTIQUE IMPERIAL PALACE (Suivant une Attestation d'Enregistrement en date du 4/02/2022 sous n°E2022-128)

- Cession par Mme Amina Ben Smail d'une action au profit de la SOCIETE TOURISTIQUE IMPERIAL PALACE (Suivant une Attestation d'Enregistrement en date du 4/02/2022 sous n°E2022-129)

- Cession par M.Abdelkrim Ben Smail d'une action au profit de M. Fathi Neifar (Suivant une Attestation d'Enregistrement en date du 4/02/2022 sous n°E2022-130)

- Cession par M.Abdelkrim Ben Smail d'une action au profit de Mme Wafa Hentati (Suivant une Attestation d'Enregistrement en date du 4/02/2022 sous n°E2022-131)

- Cession par M.Abdelkrim Ben Smail d'une action au profit de M.Houcine Neifar (Suivant une Attestation d'Enregistrement en date du 4/02/2022 sous n°E2022-132)

- Cession par M.Abdelkrim Ben Smail d'une action au profit de M.Maher Neifar (Suivant une Attestation d'Enregistrement en date du 4/02/2022 sous n°E2022-133)

- Cession par M.Abdelkrim Ben Smail d'une action au profit de M.Hichem Neifar (Suivant une Attestation d'Enregistrement en date du 4/02/2022 sous n°E2022-134).

- Cession par M.Abdelkrim Ben Smail d'une action au profit de M.Abdelatif Ben Djemaa (Suivant une Attestation d'Enregistrement en date du 4/02/2022 sous N°E2022-135)

Un exemplaire du PV a été déposé auprès du Registre National des entreprises le 28/02/2022 et publié le 01/3/2022 sous Bulletin n°44 et annonce n°202213680.

2022400633SANB2

Nomination des DGA de la BNA

Suivant PV du Conseil d'Administration du 23 Novembre 2021 enregistré à la recette des finances Rue Nelson Mandela - Tunis le 6 janvier 2022 sous le n°22800041 Reçu n°894, Monsieur Ahmed Ben Moulahem a été nommé Directeur Général Adjoint «Exploitation» et Madame Arbia Alaya Directeur Général Adjoint «Support et Transition Digitale».

Ce PV a été inséré au Registre National des Entreprises en date du 25 Janvier 2022 sous le n°20224847.

2022400653SANB2

Nomination du Directeur Général de la BNA

Suivant PV du Conseil d'Administration du 19 Mars 2021 enregistré à la recette des finances Rue Nelson Mandela - Tunis le 22 Mars 2021 sous le n°201800967 Reçu n°20379, Monsieur Mondher Lakhal a été nommé Directeur Général de la BNA avec tous les pouvoirs conférés par la loi et les statuts. Ce PV a été inséré au Registre National des Entreprises en date du 25 Mars 2021 sous le n°202125826.

2022400654SANB2

Nomination du Président du Conseil d'Administration de la BNA

Suivant PV du Conseil d'Administration du 29 Juin 2021 enregistré à la recette des finances Rue Nelson Mandéla - Tunis le 1 octobre 2021 sous le n°201803009 Reçu n°59031, Mme Nejia Gharbi a été nommée Présidente du Conseil d'Administration de la BNA, et la composition des comités issus du Conseil a été actualisée.

Ce PV a été inséré au Registre National des Entreprises en date du 5 octobre 2021 sous le n°202197795.

2022400655SANB2

Notice

Augmentation du capital

SOFIA TECH

Identifiant Unique : 1221011P

Société anonyme

Au capital de 4.950.600 dt

Siège social : Pôle Technologique Smart Tunisian Technoparks Route Raoued Km 3.5 - Cité El Ghazela - 208

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 1er octobre 2021 dont un projet a été déposé au registre national des entreprises le 14/3/2022 sous le n°AC 03292022, il a été décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 3.022.500 DT et ce par l'émission de trente mille deux cent vingt cinq (30 225) actions nominatives nouvelles à un prix d'émission de deux cent dix dinars cinq cent quarante et un millimes (210,541 TND) pour un montant global de six millions trois cent soixante-trois mille six cent un dinars sept cent vingt-cinq millimes (6 363 601,725 TND) composé d'un nominal de Trois millions vingt-deux mille cinq cent (3 022 500) Dinars Tunisiens et majoré d'une prime d'émission de trois millions trois cent quarante et un mille cent un dinars sept cent vingt-cinq Millimes (3 341 101,725 TND) à libérer intégralement à la souscription pour porter le capital social de quatre millions neuf cent cinquante mille six cent (4 950 600) Dinars Tunisiens à sept millions neuf cent soixante-treize mille cent (7 973 100) Dinars tunisiens, divisé en 79 731 actions de 100 dinars de nominal chacune.

Cette augmentation de capital sera libérable en totalité lors de la souscription.

Le délai du droit de souscription a été fixé à 15 jours à compter de la date de publication de la présente notice au JORT. Ce délai peut être clôturé par anticipation en cas de souscription intégrale avant son expiration.

Les souscriptions se feront au siège social de la société sis : Pôle Technologique Smart Tunisian Technoparks - Route Raoued Km 3.5- Cité El Ghazela - 2088.

Les fonds provenant de la souscription seront versés au compte indisponible n°08601000193200682737 ouvert auprès de la Banque Internationale Arabe de Tunisie agence 19 - La Charguia 2 - Tunis.

2022400659SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

SOCIETE DOMAINE El ARADHI «SODELAR»

SARL au capital de 2 400.000 DT

Siège social : Zone portuaire Radés 2040

MF : 0496384H N M 000

Suivant P.V. de l'assemblée générale extraordinaire du 28/01/2021 enregistré à la recette des finances de Radés en date du 01/02/2021 n°21700202 Quittance n°M04678 et enregistré au registre national des entreprises le 18/3/2022 sous le n°202219340

1- Cession des parts de la Société GENERAL TRANSPORT INTARNATIONAL (6500 PARTS) et la société TECHNIQUE TRANSIT TRANSPORT (3000 parts) à Monsieur Haj Hassine Taoufik.

Le capital social est composé comme suit :

Haj Hassine Taoufik : 18000 parts

Haj Hassine Lotfi : 2000 parts

Haj Hassine Imed : 2000 parts

Haj Hassine Karim : 2000 parts.

2022R00660SRLB2

AUTRES SOCIETES

Dissolution de la société

Société Civil et Immobilier "El FERDAOUS"

Société civile

Saint Jack Ben Arous 38 Rue Abou Errouh El Azadi

Capital : 150.000 DT

MF : 923455 M

RC : C 0230182005

Suivant l'acte SSP du 15/10/2005 enregistré à la recette des finances de la nouvelle Médina Ben Arous le 12/12/2005 enregistrement n°05103744 et Reçu n°M065288. Il a été décidé :

- L'approbation du compte de liquidation

- Distribution des biens de la siccité entre les associés

- Dissolution de la société.

2022400661SODB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Cession d'un fonds de commerce

Mr Gassen Denguir informe qu'il a acheté de la part de Mme Amena Hannachi l'ensemble du F.C avec ses éléments corporels et incorporels dédié au commerce vêtements prêt à porter, cadeaux et parfum sis au local situé à la rue Taher Sfar n°10 Saidaia Khaznadar Tunis via contrat enregistré à la recette des finances rue l'Indépendance le Bardo le 7 mars 2022 sous n°22200817 reçu n°22545. Toutes les oppositions seront recevables chez l'acheteur Mr Gassen Denguir à son adresse 13 rue Mohamed Ali le Bardo Tunis dans l'intervalle de vingt jours à partir de la date de cette publication au J.O.R.T.

Cette annonce est publiée au journal quotidien le Quotidien le 18 Mars 2022.

2022T00322FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP enregistré à la recette des finances de Djerba le 30/12/2021, quittance M095243, n° d'enregistrement 21205280, la société SAM Location De Voiture, SARL, sis à la rue de Bizerte km 5/6 Mnihla 2094 Mnihla Ariana, identifiant unique n°0999992/Y, représentée par son gérant Mr Jamel Soufiane titulaire de la C.I.N n°00728925, a vendu à la société 2M location de voiture, SARL, sise au 6 rue de l'Environnement 2080 Ariana, identifiant unique n°1507600/Q, représentée par son gérant Mongi Nalouti, titulaire de la C.I.N n°05068663 la totalité du fonds de commerce exploité dans le commerce location de voiture sis à l'avenue Habib Bourguiba Houmt Souk Djerba, dans la totalité de ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acquéreur au lieu du fonds de commerce dans un délai de vingt jours à partir de la date de parution de cet avis au J.O.R.T.

Le présent avis a été publié aux journaux Essabeh et le Temps du 15/3/2022.

2022R00631FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé par maître Ayadhi Abdelkader avocat à Hammamet, légalisé le 3/6/2021 à la municipalité de Ben Arous et le 22/6/2021 à Soliman, enregistré à la recette des finances de Soliman le 5/7/2021 sous les numéros : reçu MO26739, enregistrement 21201428, Monsieur Garbi Farhat vend à Madame Monjia Dhahak le fonds de commerce sis au numéro 8 - plage de Soliman avec tous ses éléments matériels et immatériels y compris possession. Un contrat publié le 18/11/2021 aux deux quotidiens : Elchourouk et le Quotidien.

Les oppositions auront lieu au cabinet de maître rédacteur de l'acte situé à l'avenue Faicel Ben Abed Aziz Immeuble Fnina E2 B2 Hammamet 8050.

2022R00652FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé établi par Maître Saoudi Lotfi, enregistré à la recette des finances de Tabarka, le 24/02/2022, quittance n°M007169 Monsieur Abed El Hafid Ben Othman Ben Belgasem Hasnaoui CIN 07847052 a vendu à Monsieur Makrem Ben Kamel Ben Moussa Elbaalouch Hasnaoui CIN 07949238 la totalité du fonds de commerce immatriculé auprès registre national des entreprises, code unique n°1183551Z activité «Tous Types de Commerce» sis à l'Avenue du Peuples Tabarka

Les oppositions se font entre les mains de l'Avocat Maître Lotfi Saoudi son adresse sise au 10 Avenue Londres Tunis, dans les délais légaux n'excédant pas 20 jours à partir de la date de publication de la présente annonce au JORT.

Une copie de cette annonce a été publiée au journal le Quotidien le 01/3/2022.

2022R00653FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P enregistré à Jendouba le 4/3/2022, n° d'enregistrement 22200712 n° de reçu M017791, Adel Ben Hsouna Elouerghi titulaire de la carte d'identité nationale n°02557642 au 31/5/2018 vend et cède à Hinda Bent Ahmed Ayadi de la carte d'identité nationale n°07753635 délivrée le 21/4/1995 et Donya Bent Elmouldi Elmekni de la carte d'identité nationale n°14255291 délivrée le 26/01/2021 la totalité du fonds de commerce représenté au boutique n°5 de bâtiment en face de la station d'essence rue Habib Bourguiba Jendouba, écrit par le Maître Ben Youssef Anis titulaire de la carte d'identité nationale n°02577984 délivrée le 17/3/2007 matricule fiscal 0947225C/P/000 à la rue Tayeb El Mehiri 24 Jendouba.

Toutes oppositions doivent parvenir dans les délais réglementaires au Maître Anis Ben Youssef Jendouba dans les 20 jours de la parution de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne qui a été aussi publiée au journal Echourouk du 15/3/2022.

2022R00654FCCC2

Cession des parts d'un fonds de commerce à titre gratuit

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Hammamet le 7/3/2022 sous le n°22101057, quittance n°M033311, Mesdames : Leila bent Rchid Maatoug, Dorra Bent Rchid Maatoug et Nouha Bent Rchid Maatoug, ont effectué une cession à titre gratuit de la totalité de leurs parts du fonds de commerce exploité dans le local sis à la rue Hédi Ouali-Hammamet et conçu pour la vente et la réparation des pneus avec tous ses éléments corporels et incorporels au profit de Mme Salwa bent Youssef Jerbi demeurant à l'avenue Abou Dhabi, Hammamet, Nabeul.

Toute opposition sera faite auprès la cessionnaire à l'adresse du fonds de commerce au plus tard 20 jours après la publication de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal "Essahafa" le 19/3/2022.

2022R00659FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte Notarié du 17/02/2022 rédigé par Maître Farhat Khlaifi et Monji Weslati enregistré à la journal mensuelle des notaire le 8/3/2022 quittance n°M016791 Mme Anissa Bent Slah Ben Ali Zoghlami donne à Nawras Bent Ilyess Ben Hatab Hamrouni le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que vente produits alimentaires général sis au 7 rue Carthage Ezahra.

Les oppositions seront acceptées entre les mains de donateur à son adresse sise au 18 rue Salah Aich Ezzahra dans les délais de 20 jours à partir de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans les deux journaux Achourouk et le Quotidien le 22/3/2022.

2022R00669FCCC2

Donation d'un fonds commerce

Selon un acte authentique rédigé par les notaires Mr Kerkni Wided et Mr Belkacem Fraj le 21/01/2022 Mr Salem Turki CIN n°04120928 a donné à son fils Mr Hatem Turki CIN n°06964554 la totalité du fonds de commerce n°A1517352022 au tribunal de première instance situé à la Rue Nasr 5080 Téboulba.

- La donation comprend les éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront faites dans un délai de 20 jours à compter de la date de la publication au JORT entre les mains de donataire à l'adresse du fonds de commerce.

Cet avis est publié au journal le Quotidien en date du 18/3/2022.

2022S00347FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Rue Abou Kacem Chebbi Sfax le 22/02/2022 sous n°22200771 Quittance n°M020896 Mr Whichi Abdeljabar a vendu à Madame Rekik Hanen tout le fonds de commerce consistant en un local ayant pour objet la vente du Tabac et journaux sis immeuble ESSOUR magasin n°3 Rez-de-chaussée Avenue 14 Janvier Sfax avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes les oppositions seront reçues chez Maître Imen Gharbi Avocat à la cassation Rue Taher Sfar centre Marhaba 3ème étage Sfax 3000 dans un délai de vingt jours à partir de l'insertion de cet avis au JORT.

Un avis a été déjà inséré au journal Echourouk du 16/3/2022.

2022X00340FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 14/3/2022, enregistré à la recette des finances de Tebourba le 16/3/2022 sous le n°22200360, quittance n°M012601, Monsieur Aymen Bargaoui, demeurant Mehrine Bettan La Manouba, inscrit au registre national des entreprises sous le n°1561753P, CIN n°09151676 a vendu à Mr Saber Amara demeurant à Mehrine Bettan La Manouba CIN n°07345293, la totalité du fonds de commerce destiné à usage de : Salon de thé sis à la Rue Habib Bourguiba Tebourba.

Les oppositions seront reçues entre les mains de Marouen Bargaoui au Mehrin Bettan La Manouba et ce, dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié le 18/3/2022 au journal Quotidien Echourouk.

2022400646FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte en date du 14 Mars 2022, enregistré à la recette des finances de Charguia le 16/3/2022 sous le n°22202147 quittance n°M0042947, Mr Aymen Mettoui, a vendu à Mr Ramzi Trabelsi, le fonds de commerce du local sis au 7 Bis rue Energie solaires Charguia 1 Tunis destiné à une buvette Catégorie 1 b pour un prix de 35 mille dinars. Toute opposition doit être effectuée entre les mains de Me Mohamed Hamadi Maalaoui l'avocat à son cabinet sis au 7 rue d'Autriche APP 3, 6ème étage Tunis, dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié dans les deux journaux le Quotidien et Echourouk du 19/3/2022.

2022400647FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté le 15/01/2022, enregistré à la recette des finances la Marsa le 10/3/2022 enregistrement n°22201536, quittance n°030391. Mr Hatem Ben Mohamed Tajouri, demeurant au 33 rue Taieb Siala, 2074 La Marsa, a cédé à Mr Mohamed Mahdi Ben Youssef Mahfoudhi, demeurant au 03 rue Fadhel Ben Achour, la totalité de la moitié des parts qu'il détient dans le fonds de commerce dénommé «Arabesque» sis à la rue 25 Juillet 1975 La Marsa, comprenant tous les éléments corporels et incorporels et conformément aux conditions du dit acte susmentionné.

Toutes les oppositions doivent être enregistrées au plus tard dans un délai de vingt (20) jours de la date de parution de cette annonce au JORT auprès du vendeur Mr Hatem Ben Mohamed Tajouri, demeurant au 33 rue Taieb Siala, 2074 La Marsa.

Cette annonce a été publiée aux journaux "Echourouk" et le "Quotidien" le 22/3/2020.

2022400652FCCC2

Vente d'un fonds de commerce d'une Pharmacie

En vertu d'un acte S.S.P en date à Tunis le 2 Mars 2022 enregistré à la Recette des finances El Menzah 6 le 10 Mars 2022 n° de quittance 037853 enregistrement n°22201437 Madame Jaouida Bent Mongi cheikh Rouhou épouse Ben Mosbeh a vendu son fonds de commerce de la pharmacie avec tous ses éléments corporels et incorporels inscrit au registre de commerce sous le numéro 268570V à la pharmacie Mohamed Ali Kchaou et Alia Kchaou Kallabi (société en nom collectif en état de constitution).

La propriétaire des mûrs revient à la vendeuse suivant acte d'achat daté du 5 octobre 2010 enregistré à recette des finances El Menzah 6 sous le numéro 10107464 en date du 26/10/2010 quittance n°95210.

Les oppositions seront effectuées entre les mains de Monsieur Hédi Jamoussi immeuble les chalets 4ème étage Rue Abou Hamed El Ghazali Montplaisir Tunis.

Publié au journal la Presse et الصحافة en date du 19/3/2022.

2022400657FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Par acte s.s.p en date du 28/02/2022 enregistré à la recette des finances rue Nelson Mandela Tunis le 16/3/2022 quittance n°23499 enregistrement n°22200780 la société "Bio Food" a vendu à Mr Walid KTILA le fonds de commerce de caféteria "Toastino" exploité dans le local sis au premier étage n°15B au centre commercial Lafayette 47 BIS rue Palestine Tunis.

Les éventuelles oppositions doivent se faire entre les mains de Maître Wided Bedoui, avocate, résidence El Wifak bureau n°B12 Rue Nabeul Bab El Khadra, dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au J.O.R.T.

Ce même avis a été publié au journal Al Chourouk du 18/3/2022.

2022400660FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat de location en date du 21/10/2021 rédigé par Maître Baccouche Fredj avocat à Monastir enregistré à la recette des finances Tboulba sous n°22300175 Mouhamed Ben Taoufik Ben Mahmoud Jomaa a loué à Ons Bent Slahddine Ben Elmakki Alachouri la totalité du fonds de commerce du local destiné au commerce rue Farhat Hachad Tboulba avec leurs éléments corporels et incorporels.

Cette annonce a été publiée au journal la Presse le 16/3/2022.

2022S00349FCCC3

Résiliation de gérance libre

Selon un acte de résiliation en date du 25/6/2020 enregistré à la recette des finances de la Marsa le 01/7/2010 sous le n°20302779, madame Behija Bouazza et Monsieur Mohamed Walid Ben Mohamed Said Gharbi ont convenu de mettre fin à la location gérance du fonds de commerce sis au n°82 Avenue de l'Environnement concédé suivant un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de la Marsa le 21/01/2019 sous le n°19300358.

Les deux actes ont été établis par Maître Monia Chamkhi Avocate près de la cour de cassation ayant son bureau à la rue 8002, Bloc A, 4ème étage, 1002 Tunis.

Cette annonce a été publiée dans les quotidiens "Achourouk et le Quotidien" du 3 mars 2022.

2022400638FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association Thala culturelle

Adresse : Avenue Habib Bourguiba Thala 1210

Sujet : Développement culturel.

Objectifs :

- Consacrer et activer d'avantage le développement culturel dans la région

- Réalisation d'activités culturelles

- S'efforcer de développer le festival d'été de Thala et de l'élever à un niveau international.

Les fondateurs :

- Boulaabi Mohamed Lassed : Président

- Omri Mohamed Hédi : Trésorier

- Saihi Khaled : Vice-président.

2022T00320APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : TBS Junior Entreprise

Objet : Développement culturel

Siège : Tunis Business School - Université de Tunis.

Ses objectifs :

- Œuvrer à la réalisation de différents types d'études de marché et de marketing.

- Travailler à développer les acquis des étudiants et à appliquer les connaissances théoriques en les encourageant à la réalisation de projets de développement.

- Etablir des relations avec des associations ayant des objectifs similaires à l'intérieur et à l'extérieur du pays, tout en se limitant aux règlements et aux lois en vigueur.

Membres :

- Présidente : Rym Bakhti

- Secrétaire Générale : Eya Abidi

- Trésorière : Rim Tlili.

2022R00632APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association Tunisienne pour suivre la réforme administrative au sein de la fonction publique

Adresse : 8 Rue de Moscou, 1008 Montfleury Tunis.

Objectifs :

1- Contribuer au suivi et à l'évaluation des résultats de la réforme administrative au sein de la fonction publique selon les lois et les dispositions applicables;

2- Œuvrer à souligner les difficultés majeures qui peuvent entraver le processus de la réforme et contribuer à la suggestion de propositions;

3- Participer à la révision de la loi 83-112 du 12 décembre 1983, portant statut général des personnels de l'état, des collectivités publiques locales et des établissements publics à caractère administratif, à tous les textes qui l'ont modifié ou complété, en collaboration avec tous les intervenants en la matière.

Membres :

Présidente : Ghrairi Sihem

Secrétaire Général : Aouini Habib

Trésorière : Mohsen Warda.

2022R00641APSF1

Constitution d'une association citoyenne

Nom de l'association : Association Tunisienne des Forces Actives

Siège social : N°12 rue Zakaria Al-Ansari,

Boumhel Al-Bassatine 2097, Ben Arous

Son objet : Association de développement.

Ses objectifs :

- Encourager les investisseurs à mettre en œuvre des projets de développement pour réduire la pauvreté et la marginalisation;

- Renforcer le rôle des femmes dans la société en mettant en réseau les relations entre les femmes et introduire les meilleures pratiques dans le domaine des droits des femmes et confirmer leurs contributions effectives à la construction d'une société solidaire,

- Diffuser les valeurs de modération, de tolérance et de rejet des discours extrémistes.

Membres :

Président de l'association : Bassem Albouchi

Vice-président : Atef Jendoubi

Secrétaire générale : Ines Jbeniani

Trésorière : Olfa Hidri

Membre : Moez Chaouachi.

2022R00643APSF1

Constitution d'un Groupement de Développement Agricole

Suite à une assemblée générale constitutive en date du 11 mars 2022, enregistré au secrétariat financier de Meknassi Sidi Bouzid sous le numéro 1006706.

Il s'agira d'un Groupement De Développement Agricole sous le nom «Rayahin» dans la délégation de Menzel Bouziane de Sidi Bouzid, située à cité Amal 1 de Sidi Bouzid Manzel Bouziane.

Composé de :

Présidente : Souad Gandouzi

Vice Présidente : Nadia Hamdi

Trésorière : Samiha Hamdi.

2022R00666APSF1

Création d'un G.D.A

- Dénomination : groupement de développement agricole elgaraa aljanoubia bilhijet (Eau irrigué).

- Zone d'intervention : elgaraa aljanoubia bilhijet

- Siège social : elgaraa aljanoubia bilhijet

- Décision de la création : récépissé déclaration du G.D.A délivrée par Mr le délégué de Kasserine - Sud Président du Conseil d'Administration.

- P.C.A : Garsalli Walid Ben Ammar.

2022S00345APSF1

Création du Syndicat des Propriétaires de l'Immeuble Porthos, bloc "C"

48 Rue Habib Bourguiba, Sfax

Selon le procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du syndicat des Propriétaires de l'immeuble Porthos bloc "C" tenue le samedi 11/12/2021 et enregistré au Journal Financier Abu Al-Qasim Chebbi Sfax le 21/02/2022 avec récépissé M020456 sous le numéro 22800756. Le Syndicat des Propriétaires a été constitué à l'immeuble Porthos bloc «C» sis au 48 Avenue Habib Bourguiba Sfax, selon lequel l'élection a eu lieu :

Mme Hoda El-Toumi, Présidente du Syndicat des Propriétaires, M. Mohsen Hadrish, trésorier du Syndicat des propriétaires, M. Hisham Ammar est commis public, M. Riad Kammoun, membre du Syndicat des Propriétaires, M. Mongi Gharyani, membre du Syndicat des Propriétaires.

Le Syndicat des Propriétaires de Porthos commencera officiellement ses activités à partir du 01/01/2022.

2022X00338APSF1

Syndicat des copropriétaires

Résidence Emna Route de Gremda Km 7 - Sfax

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale constitutive tenue le 5 février 2022 enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés, Sfax le 22 février 2022 (enregistrement n°22800803; Quittance n°M000881) l'assemblée générale a décidé de :

Constituer un Syndicat dénommé «Syndicat des copropriétaires résidence Emna» avec désignation des membres de syndicat :

Mr Mourad Fourti : Président

Mr Hatem Mezghani : Trésorier

Mr Firas Trabelsi : Secrétaire général

Mr Hédi Smaoui : Membre

Mr Souhail Jribi : Membre

Mr Foizi Ksentini : Membre.

2022X00339APSF1

Constitution d'une association

Nom : Maison Méditerranéenne de la Culture et des Arts

Siège : 05 rue réservoir de l'eau, Maakal Ezaim, Tunis.

But :

- Encouragement la créativité dans le domaine culturel et artistique

- Contribuer à la promotion dans le domaine culturel et artistique

- Intégrer l'action culturelle dans la consolidation des valeurs de citoyenneté, de paix et de droit humains

- Encourager les partenariats, la coopération et les échanges culturels et artistique

- Promotion de la culture des droits de l'Homme

- Diffuser la culture de l'environnement et préserver l'environnement de l'espace public.

Les membres :

1- Ali Fellah : Président.

2022400631APSF1

Constitution d'une association

- La dénomination de l'association «MODERATION» en français, "اعتدال" en arabe.

- Le siège social : 58, Rue Echem, Bureau N°4 - 2ème étage, Lafayette Tunis 1002.

- Les objectifs :

- La participation à la lutte contre l'addiction.

- La participation à la lutte contre la déscolarisation,

- La participation à l'appui des catégories fragiles et marginalisées.

Le comité de direction et les membres fondateurs :

- Président : Mr Amine Mougou.

- Secrétaire général : Mr Karim Wannes.

- Trésorière : Mme Ghada Jegham

- Mme Cyrine Mougou

- Mme Khouloud Triâa

- Mr Maher Zmantar

- Mr Najmeddine Ben Salah.

2022400656APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association de l'intelligence autonome et de promotion de la robotique.

Siège : Ecole Nationale d'ingénieurs de Tunis ; campus universitaire El Manar B.P 37 Belvédère 1002 - Tunis.

Objectifs :

- Formation et recherche dans le domaine de l'intelligence autonome et de promotion de la robotique.

- Aider les jeunes chercheurs dans leurs recherches scientifiques dans le domaine de l'intelligence autonome et de la robotique.

- Encourager les universitaires à intégrer le domaine Socio--économique.

Président : Mr Zied Lachiri

Vice Président : Mr Ali Douik

Secrétaire Général : Mr. Hassen Seddik

Trésorière : Mme Afef Elloumi Oueslati.

Numéro et date de l'accusée de réception : RR 352807095 TN du 26/4/2021.

2022400663APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Initiative Kebili

Adresse : Immeuble Sameur, Deuxième étage, Route de Gabès 4200 Kebili (en face du CNAM).

Objectifs :

- Promouvoir l'initiative privée

- L'appui et l'accompagnement des promoteurs selon les procédures légales applicables à cet effet

- Promouvoir l'écosystème entrepreneurial de la région.

Membres :

- Abdallah Mkachri : Président

- Ali Abdelmoula : Vice président

- Zohra Souii : Secrétaire générale

- Belgacem Ben Saiid : Trésorier

- Nadhir Ben Miloud : Membre

- Feriel Touiti : Membre.

2022400664APSF1

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques
Cabinet de Maître Imed Hachicha
Avocat près la cour de cassation
8 rue El Idrissi Tunis
Tél. : 71. 33 97 59 & 98 32 25 62
hachichaimedavocat@gmail.com
MF : 000PA509587N

Le poursuivant :

AMEN BANK société Anonyme représenté par son président directeur général dont le siège est à Tunis Avenue Mohamed V, R C : N B176041996 Tunis (en sa qualité de créancier hypothécaire).

La partie saisie :

Lotfi Ben Ettaieb Othmani commerçant CIN 03367954 demeurant à la Rue Om Kalthoum Chenini Gabès.

Avocat poursuivant :

Maître Imed Hachicha 8 rue El Idrissi Tunis.

Désignation de l'immeuble mis en vente :

Tous les droits indivis soit 116/1074 parts lui revenant dans la propriété objet du t.f 79438 Tunis dénommé El bouhaira constitué d'un local à usage commercial b4 et b5 situé au rc aux Berges du Lac tel que plus amplement détaillé au rapport de l'expert judiciaire selon l'ordonnance sur requête du tribunal de première instance de Tunis.

Mise à prix :

466 803,952 dinars suivant expertise judiciaire frais de procédures en sus.

Date et lieu de la vente :

Les enchères auront lieu devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Tunis le mardi le 26/4/2022 à partir de 9h du matin.

La visite des lieux est possible tous les jours de la semaine.

Pour de plus amples informations s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou au greffe du tribunal de première instance de Tunis et prendre connaissance du cahier des charges.

On ne peut participer aux enchères qu'après consignation du tiers de la mise à prix et par voie d'Avocat.

Pour participer aux enchères les étrangers doivent être munis de l'autorisation du gouverneur compètent.

2022T00325VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après déduction de 40 %

Cabinet Maître Boughazli Mustapha

Avocat à la cour de cassation

3 Rue Abderrahman Ibn Aouf Menzah 5 Ariana

Tél/Fax : 71.351.773/98314410

MF : 222720KAP000

1) Créancier poursuivant : S.T.B, S.A Inscrite au RNE sous le n°1237/A, Représentée par son D.G, demeurant à Tunis rue Hédi Nouira.

- En sa qualité de créancier hypothécaire -

2) La Débitrice principale : 1) SOCIETE MODERNE DE TRAVAUX PUBLICS «SOMOTRAP» ; SARL. Siège 11 Rue Houcine Bouzaine Tunis. RC Tunis 1144771997 B/M F17496 A représentée par son gérant.

3) Mme Mounia Ben Meftah Ben Salem Saidi / Mr Makram b Amor B.Jaffal B. Ali Saidi / Mme Nessrine Bent Amor B.Jaffal Saidi / Mme Ahlem bent Amor B.Ali Bali B Jaffal b.Ali Saidi tab / M.Ouassim Boumiza / Mme Souha Boumiza / leurs CIN inconnues demeurants tous à la Cité Olympique Bloc 32 - Tunis.

4) Avocat poursuivant : Maître Boughazli Mustapha, Avocat à la cour de cassation, 3 Rue Aberrahman Ibn Aouef Menzah 5 Ariana.

5) L'immeuble mise en vente : Un terrain objet T.F 554438 Nabeul situé à la zone Industrielle Soliman Gouvernorat de Nabeul de 5278 m² dans le plan de la zone industrielle de Soliman.

6) Le prix de vente : Le prix de la vente est fixé à 253.344, 000 dt outre les dépenses de poursuites qui seront fixés le jour de l'audience.

7) L'immeuble mise en vente : Un terrain objet T.F 589282 Nabeul situé à la zone Industrielle Soliman Gouvernorat de Nabeul de 4526 m² dans le plan de la zone industrielle de Soliman.

8) Le prix de vente : Le prix de la vente est fixé à 217.248, 000 dt outre les dépenses de poursuites qui seront fixés le jour de l'audience.

9) Le tribunal : la vente aura lieu devant le tribunal de 1ère instance de Grombalia le lundi 18 avril 2022 à 9 h du matin.

Les immeubles peuvent être visité chaque jour.

2022R00662VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après déduction de 40 %

Cabinet Maître Boughazli Mustapha

Avocat à la cour de cassation

3 Rue Abderrahman Ibn Aouf Menzah5 Ariana

Tél/Fax : 71.351.773/98314410

MF : 222720KAP000

1) Créancier poursuivant : S.T.B, S.A Inscrite au RNE sous le n°1237/A, Représentée par son D.G, demeurant à Tunis rue Hédi Nouira.

- En sa qualité de créancier hypothécaire -

2) Le Débitrice principale : 1) SOCIETE BOUMAIZA FRERES ; SARL Siège Dar Chaabane El Fehri Avenue de Carthage RC Grombalia 0737612004 B / M.F : 881365 D représentée par son gérant.

3) Héritiers feu Nouredine Ben Boumaiza / Mr Khemais b Salem Boumaiza / Mme Cherifa Bent Ahmed Aouinti / Mme Mounira bent Bechir Itab / M.Ouassim Boumiza / Mme Souha Boumiza / leurs CIN inconnues demeurant tous à la rue Haffouz Dar chaabane El Fehri - Nabeul.

4) M.Nabil Ben Khemais Boumaiza CIN 06262473 demeurant Rue Haffouz Nabeul.

5) Avocat poursuivant : Maître Boughazli Mustapha, Avocat à la cour de cassation, 3 Rue Aberrahman Ibn Aouef Menzah 5 Ariana.

6) L'immeuble mise en vente : Un terrain agricole objet T F 651427 Nabeul situé à Tazarka délégation de Korba Gouvernorat de Nabeul de 3095 m² réservé à la grande culture.

7) Le prix de vente : Le prix de la vente est fixé à 75.208.500 dt outre les dépenses de poursuites qui seront fixés le jour de l'audience.

8) Le tribunal : la vente aura lieu devant le tribunal de 1ère instance de Nabeul le mercredi 20 avril 2022 à 9 h du matin.

L'immeuble peut être visité chaque jour.

2022R00663VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après déduction de 40 %

Cabinet Maître Boughazli Mustapha

Avocat à la cour de cassation

3 Rue Abderrahman Ibn Aouf Menzah 5 Ariana

Tél/Fax : 71.351.773/98314410

MF : 222720KAP000

1) Créancier poursuivant : S.T.B, S.A Inscrite au RNE sous le n°1237/A, Représentée par son D.G, demeurant à Tunis rue Hédi Nuira.

- En sa qualité de créancier hypothécaire -

2) Le débiteur : M. Sami Ben Mohamed Ben Mokhtar Boumaiza. RC 198991998 A/ CIN 0626272285 Profession commerçant 10 Rue Habib Bougatfa. Dar Chaabane El Fehri - Nabeul.

3) Avocat poursuivant : Maître Boughazli Mustapha, Avocat à la cour de cassation, 3 rue Aberrahman Ibn Aouef Menzah 5 Ariana.

4) L'immeuble mise en vente : C'est un immeuble objet T.F 610980 Nabeul de 257 m² situé à l'entrée de Beni Khiar Avenue Habib Bourguiba Gouvernorat de Nabeul se compose d'un terrain nu où il est permis de bâtir un Immeuble de 3 étages plus le r. d. c dans une zone d'habitation équipée de toutes les commodités.

5) Le prix de vente : Le prix de la vente est fixé à 123.360.000 dt outre les dépenses de poursuites qui seront fixés le jour de l'audience.

6) Le tribunal : la vente aura lieu devant le tribunal de 1ère instance de Nabeul le mercredi 20 avril 2022 à 9 h du matin.

- L'immeuble peut être visité chaque jour.

2022R00664VEPA1

Adjudication aux enchères publiques

Maître Mohamed Amouri

Avocat

MF : 000 P.A 630238 C

L'adjudication aura lieu le mercredi 20/4/2022 à 9h du matin à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sfax2 sis à l'avenue Ahmad Aloulou Sfax Eljadida.

L'avocat poursuivant : Maître Mohamed Amouri, avocat domicilié à son étude sise à imm. Chefii 23 rue Salem Harzallah Sfax.

Partie poursuivante : Wiem Bouassida, domicilié au bureau de son avocat Maître Mohamed Amouri 23 rue Selem Harzallah 3000 Sfax.

Partie saisie : Zoubayr Hammouda Bouassida, demeurant à cité Riadh rue Jedah Sfax, Safwen Bouassida, demeurant à route Bouzayen km 8 Sfax, Tarak Bouassida, demeurant à la route de Gremda km 4 rue Ibn Sina Sfax, Nissaf Bouassida, demeurant à la route Kayed Mhamed Tboulbi km 5 Sfax.

Propriété à vendre :

1. La totalité du titre foncier n°85760 Sfax sur lequel est construite une villa de 2 étages dont la superficie est de 711 m² divisée à 8 parts sis à la route Menzel Cheker km 0.5 cité Riadh Sfax. Le terrain est clôturé avec des murs des 4 cotées. La villa se compose de 2 étages : le rez-de-chaussée comprend 2 chambres, un salon, un couloir, un SDB, une cuisine, une vérandas, à l'ouest et une autre à l'est. La superficie du rez-de-chaussée est de 157.80m²; tandis que le 1er étage se compose de 3 chambres, un salon, une SDB, une cuisine et 2 vérandas. La superficie du 1er étage est de 142.85 m².

Le terrain comprend aussi un garage de 36.23 m². La villa nécessite beaucoup d'entretien en urgence.

Le terrain est assez bien situé et doté de l'électricité, de l'eau potable, de l'onas et de la ligne téléphonique.

2. La totalité de la maison sise à la médina rue elkasba n°4 qui se compose de 2 étages : le rez-de-chaussée est de 23.5m² de superficie dont lequel on trouve une cave et un dépôt de 37.55 m² de superficie. Le 1er étage comprend un séjour, une salle à manger, un salon, une chambre, une cuisine, une SB, un dépôt et 2 autres chambres. Sa superficie est de 231 m² dont 209.70 m² couvert et une partie à l'indivision du toit de 115.5 m² de superficie. La maison est très ancienne et elle manque d'entretien.

Elle est dotée de l'électricité, de l'eau potable, de l'onas et de la ligne téléphonique.

Mise à prix : 452.000,000 DT soit : 58.000,000 DT pour la maison sise à la Médina et 394.000,000 DT pour le titre foncier n°85760 Sfax.

La visite de l'immeuble peut s'effectuer tous les jours de travail pendant l'horaire administratif, pour plus de renseignements contacter le greffier de la cours de première instance de Sfax2 où est déposé le cahier des charges ou le bureau de l'avocat poursuivant.

N.B : Toute personne désirant participer à cette enchère doit consigner le tiers de la mise à prix avant l'adjudication et par l'intermédiaire d'un avocat.

2022X00337VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Ben Abdallah Rim

Rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax

M.F : 000 PA 808008W

Poursuivant : Banque Internationale Arabe de Tunisie, Société Anonyme, siège social 70/72 avenue Habib Bourguiba Tunis, inscrite au R.C sous le n°B187881996 et à Sfax en sa succursale.

Partie saisie : Said Zantour, soudeur, titulaire de la CIN n°01304986, sis à Sfax à la route Saltnia km 3.5 chez Mustapha Zouari et actuellement à la route Saltnia km 3 Sfax

Avocat poursuivant : Maître Ben Abdallah Rim, rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax.

Immeuble objet de la poursuite :

La totalité d'un étage sis à Sfax, sur la route de Saltnia, à 3 km de la ville, accessible à travers la ceinture et plus précisément à l'impasse Annabi. L'accès à l'appartement se fait à travers un escalier qui s'ouvre directement sur la rue du côté Est. Il contient un salon, 2 chambres à coucher, une cuisine et une salle d'eau avec douche, le bien contient aussi un espace non couvert et un escalier qui mène directement au toit.

Le plafond de l'appartement est en béton armé, son sol est carrelé, ses murs sont peints en blanc, les portes et les fenêtres sont en bois normal. La propriété est équipée d'eau potable et d'électricité, et elle est en état modeste en terme de qualité de construction, d'entretien et de maintenance.

La superficie totale de la propriété est de 116 m² (appartement, zone non couverte et escalier) et la surface couverte est de 80 m².

La propriété est délimitée du sud par Madhioub, de l'Est par l'entrée où se trouve l'escalier, du nord par une entrée et de l'ouest par un voisin.

La mise à prix : 60.000, 000 D frais en sus.

Date et lieu de la vente : l'adjudication aura lieu lundi le 25/4/2022 à 9 h et les heures qui suivent à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax sis à la rue Abou Kacem Chebbi Sfax.

La visite du local : Peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2022X00341VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Ben Abdallah Rim

Rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax

M.F : 000 PA 808008W

Poursuivant : Compagnie internationale Arabe de recouvrement

«C.I.A.R», Société Anonyme, siège social 3 rue d'Hollande Tunis et à Sfax en sa succursale à la rue Salem Harzallah, R.N.E N° 0751191B.

Partie saisie : 1) Chokri Ben Raouf Bouguerriou, adjoint d'assurance, titulaire de la CIN 05334668, sis à la route de Teniour km6 avenue Bourguiba 258 Chihia Sfax

2) Raouf Ben Ahmed Bougherriou, titulaire de la CIN 01216989, comptable assistant, sis à la route de Teniour km6 avenue Bourguiba 258 Chihia Sfax et si nécessaire à l'adresse du bien saisi à la route de Teniour avenue Hédi Chaker km6 Tboulbi Sfax

Avocat poursuivant : Maître Ben Abdallah Rim, rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax.

Immeuble objet de la poursuite :

La totalité d'un terrain sis à Sfax à la route de Taniour km6, avenue Hédi Chaker, Tboulbi, d'une superficie de 375 m² sur lequel est édifié une villa adjacente à autrui en sa partie sud d'une superficie d'environ 138 m² et un garage actuellement utilisé comme entrepôt d'une superficie de 20,76 m².

La villa comprend une véranda ouvrant sur le Nord et l'Est, un hall, un salon, une chambre, une cuisine, une douche et un séjour

Le bien est délimité de l'Est par une rue d'environ 5m de largeur d'où il est accessible, du nord par Abd al-Majid ben Mualim, de l'ouest par Muhammad al-Quassis et du sud par Dar al-Dagdougui et Ben Mualim.

La mise à prix : 125.338.800D frais en sus

Date et lieu de la vente : L'adjudication aura lieu lundi le 25/4/2022 à 9 h et les heures qui suivent dans la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax sis à la rue Aboukacem Chebbi Sfax.

La visite du local : peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2022X00342VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Ben Abdallah Rim

Rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax

M.F : 000PA 808008W

Poursuivant : Banque Internationale Arabe de Tunisie, Société Anonyme, siège social 70/72 avenue Habib Bourguiba Tunis, inscrite au R.C sous le n°B187881996 et à Sfax en sa succursale.

Partie saisie : 1) Kais Kossentini, ouvrier spécialisé, titulaire de la CIN n° 05344828.

2) Wafa Bent Ali Ben Nasr Makni, titulaire de la CIN n°08176662, femme de foyer. Ayant leur demeure à la route de Mahdia à impasse Kaffel Sakiet Eddair Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Ben Abdallah Rim, rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax.

Immeuble objet de la poursuite :

La totalité d'un terrain de forme oblique sis sur la route Saltania, à 8 km de la ville, d'une superficie d'environ 393 m², sur lequel est bâtie une ancienne construction en ruine et inhabitable

Le bien est limité de l'Est par Fathi Ben Omor, de l'ouest par Ben Omor et Medhioub, du sud par une entrée de 7 m de largeur et de du nord par une entrée de 5 m de largeur.

La mise à prix : 60.000, 000 D frais en sus.

Date et lieu de la vente : l'adjudication aura lieu lundi le 25/4/2022 à 9 h et les heures qui suivent à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax sis à la rue Abou Kacem Chebbi Sfax.

La visite du local : Peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2022X00343VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude de Maître Karem Jaoua

Avocat à la cour de cassation

Rue Abou Kacem Chebbi, immeuble Rex Palace; 2 étage n°207 ; Sfax

Matricule fiscal : 168984AAP000

Partie poursuivante : Société "Tuniso-Italienne de Promotion Immobilière SERRA" - R.C. n° B148891999- Ayant son domicile élu au bureau de son avocat Maître Karem Jaoua Avocat près la cour de cassation Rue Abou Kacem Chebbi, immeuble Rex palace, 2 étage n°207; Sfax.

Partie saisie : Fraj Ben Abdelkader Mahfoudh ancien Directeur général de société domicilié à la Route Mahdia km 4, markez kaanich, Sfax CIN 01025092 du 21/11/2000.

Propriété à vendre : La totalité d'une parcelle de terre clôturée, à forme oblique, sise à la Route Mahdia km 4 Sfax sur laquelle est bâtie une villa d'une superficie d'environ 150 m² contenant un vestibule et une salle de séjour et un salon et une chambre et un couloir avec 2 chambres et une salle de bain et un WC et une cuisine et une véranda sud -ouest et une véranda nord -ouest et un puits d'eau potable, de même qu'il se trouve au coin nord-ouest du terrain une basse-cour d'une superficie d'environ 12 m², pourvue d'électricité et d'eau potable, limitée au Sud par une cour à l'Est par la rocade, à l'Ouest par Néjib Ketat, au nord par Assil Mahfoudh et une rue chacun de son coté.

Lieu et date de la vente : La vente aura lieu à la salle d'audience des ventes immobilières au Tribunal de première instance de Sfax sis à la Rue Victor Hugo Sfax le lundi 18/4/2022 à partir de neuf heures du matin.

Constat et visite de l'immeuble : le constat et la visite de la propriété à vendre peut s'effectuer quotidiennement sauf le dimanche pendant l'horaire de travail

administratif. Pour de plus amples renseignements il y a lieu de contacter l'avocat de la partie poursuivante à l'horaire indiqué et de prendre connaissance du cahier de charges déposé au greffe du tribunal de première instance de Sfax ou à l'étude de maître Karem Jaoua avocat à Sfax.

2022X00346VEPA1

Vente aux enchères publiques

Le poursuivant : Youssef Drira, travailleur journalier, demeurant au cabinet de maître Ali Abid immeuble Intilaka A4 2ème étage Sfax.

Le débiteur poursuivi : Mariam Bent Ahmed Kassiss résidante à la route Gremda km 5.5 Teboulbi Sfax.

Avocat du poursuivant : Maître Ali Abid Avocat en cassation, immeuble Intilaka bloc A4 Sfax.

L'immeuble à vendre : 7/40 parts indivises d'un terrain ayant une superficie de 400 m² environ situé à la route Gremda km 5.5 Teboulbi Sfax dans lequel est bâtie une maison de 194 m² couvert comportant 3 chambres, cuisine; véranda et servie d'eau et d'électricité, le dit terrain est limité du nord par la rue de Halima Chaabouni, de l'est kassiss, de l'ouest Abdelaziz Kassiss et du sud Nour Kassiss et Ben Jemaa.

Mise à prix : fixée au montant de 31.605.000 DT. A ce prix s'ajoute les frais et honoraires.

Date et lieu de la vente : Mercredi 27 Avril 2022 à 9 H du matin devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax 2 rue Ahmed Aloulou Sfax.

La participation aux enchères ne peut se faire que par l'office d'un avocat et sur consignation du tiers de la mise à prix.

Visite de l'immeuble : Possible tous les jours. Pour de plus amples renseignements s'adresser au greffe du tribunal de première instance de Sfax 2 où est déposé le cahier des charges ou au bureau de l'avocat du poursuivant Maître Ali Abid.

2022X00347VEPA1

Avis aux créanciers

Avis aux créanciers

Par ordonnance en date du 16/3/2022 du juge chargé de la distribution auprès du tribunal de 1ère instance de Nabeul affaire n°51 il sera procédé à la distribution du montant consigné au profit de Mr Walid Ben Mohamed Gloub suivant quittance n°M002458 émis par la recette des finances Tunis 1 le 29/5/2018.

Tout créancier désirant participer à la distribution du dit montant doit dans un délai d'un mois à partir de la publication de cette avis au JORT fournir au tribunal l'épreuves de sa créance sous peine d'échéance.

La participation de se fait par le biais d'un avocat et son cabinet serait domicile du créancier.

2022T00324VEPA2

Décision de clôture des procédures des séquestres

"HERITAGE HATTAB BEN BRAHIM BEN KHAMIS EL GHARBI"

NUM CIN : 00404085

En vertu de décision du tribunal de première Instance de Manouba du 3 Mars 2022, Maître Mondher Hamdi en sa qualité de Mandataire judiciaire de l'héritage du défunt Hattab El Gharbi, informe le public que le séquestre a clôturé suite au consentement des héritiers.

2022R00661VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 16 avril 2022

ARAB TUNISIAN BANK

Société anonyme

Au capital de 128.000.000 DT

Siège social à Tunis 9, rue Hédi Nouira

Identifiant Unique au RNE : 0014161 Q

Matricule fiscal : 14161/Q/P/M/000

Mesdames et Messieurs les actionnaires de l'ARAB TUNISIAN BANK sont invités à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2021 qui se tiendra le samedi 16 avril 2022 à 11 H : 30 à l'Hôtel «The Residence Gammarth», Tunis.

Et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos au 31 décembre 2021 ;

2- Lecture des rapports des Commissaires aux comptes relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2021 ;

3- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2021 ;

4- Approbation de la proposition du Conseil d'Administration relative à l'affectation des résultats de l'exercice 2021 ;

5- Fixation du montant des jetons de présence;

6- Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2021 ;

7- Cooptation de deux nouveaux administrateurs;

8- Lecture des rapports des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers consolidés du Groupe ATB arrêtés au 31 décembre 2021;

9- Approbation des états financiers consolidés du groupe ATB arrêtés au 31 décembre 2021 ;

10- Pouvoirs en vue des formalités.

Tous les documents afférents à cette Assemblée sont mis à la disposition des actionnaires, pendant les délais légaux, au siège social de la banque.

Le Bulletin de vote et l'Acte de mandat spécial sont mis dans les

mêmes conditions à la disposition des actionnaires souhaitant voter par correspondance ou se faire représenter.

Cet avis tient lieu de convocation individuelle.

2022R00651SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Date : 15 Avril 2022 à 10h

Société AERO TUNISIA S.A

Société anonyme

Au capital de 4 365 000 Dinars

Identifiant unique : 1184617E

Siège social : Z.I. Hammam Zriba - 1152 Hammam Zriba

Messieurs et Mesdames les Actionnaires de la société AERO TUNISIA S.A, vous êtes invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le vendredi 15 avril 2022 à 10h au siège social de la société sis à la Zone Industrielle Hammam Zriba - 1152 Hammam Zriba, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entériner le retard de la tenue de l'assemblée générale ordinaire;

2. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration destiné à l'assemblée générale ordinaire pour l'exercice clos au 31 décembre 2019 ;

3. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2019 ;

4. Approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2019 et des conventions règlementées ;

5. Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2019 ;

6. Affectation du résultat de l'exercice 2019 ;

7. Renouvellement du mandat des Administrateurs pour les exercices 2020, 2021 et 2022 ;

8. Nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2020, 2021 et 2022 ;

9. Pouvoirs pour formalités.

2022R00670SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société de Promotion Touristique et de Plaisance SPTP

S.A au capital de 2.333.330 Dinars

Identifiant Unique : 0373174 T

Domicilié au 5 Rue du Lac d'Annecy les Berges du Lac 1053 Tunis

Les actionnaires de la Société de Promotion Touristique et de Plaisance sont convoqués à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu le lundi 18 Avril 2022 à 9:30 au siège de la société Gammarth Immobilière Immeuble ALKARAMA HOLDING Rue du Lac d'Annecy Passage du Lac Malawi les Berges du Lac 1053 Tunis pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation du retard dans la réunion de l'Assemblée Générale ordinaire chargée de statuer sur les comptes de l'exercice 2020.

2- Lecture et Approbation du rapport d'activité de la société pour l'exercice 2020.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2020.

4- Approbation des conventions réglementées.

5- Approbation des états financiers de l'exercice 2020.

6- Affectation des résultats de l'exercice 2020.

7- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2020.

8- Nomination des membres du Conseil d'Administration pour la période 2021-2022-2023

9- Pouvoirs.

2022400673SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire

Société de Promotion Touristique et de Plaisance SPTP

S.A au capital de 2.333.330 D

Identifiant Unique : 0373174T

Domicilié au 5 Rue du Lac d'Annecy les Berges du Lac Tunis 1053

Les actionnaires de la Société de Promotion Touristique et de Plaisance sont convoqués à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu le lundi 18 avril 2022 à 11 :30 au siège de la société Gammarth Immobilière Immeuble ALKARAMA HOLDING Rue du Lac d'Annecy Passage du Lac Malawi - les Berges du Lac 1053 Tunis pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen de la situation de la société au regard des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

2- Changement du siège social de la société.

3- Modification de l'article 5 du statut se rapportant au siège social de la société.

4- Pouvoirs.

2022400674SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Ooredoo Tunisie

Société anonyme

Au capital de 359 172 000 Dinars Tunisiens

Sise aux Jardins du Lac - 1053 - Les Berges du Lac - Tunis

Identifiant unique : N°789012H

Le Conseil d'Administration de la société Ooredoo Tunisie SA, informe tous les actionnaires que l'Assemblée Générale Ordinaire de la société se tiendra le jeudi 7 avril 2022 à 11h30 au siège social de la société, sis aux Jardins du Lac - 1053, Les Berges du Lac, Tunis, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des procédures de convocation des actionnaires à l'assemblée générale annuelle;

- Approbation du Rapport du Conseil sur l'activité ayant trait à l'exercice clos au 31/12/2021 ;

- Approbation des Etats Financiers ayant trait à l'exercice clos au 31/12/2021 ;

- Lecture et approbation du Rapport Général et du Rapport Spécial des commissaires aux comptes ayant trait à l'exercice clos au 31/12/2021 ;

- Approbation des conventions réglementées énumérées dans le Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes, conformément aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales;

- Approbation du rapport relatif à l'impact financier et économique des conventions réglementées conclues au titre de l'exercice clos au 31/12/2021 ;

- Approbation des dividendes relatifs à l'exercice clos au 31/12/2021 et de leur distribution;

- Quitus aux Administrateurs pour l'exercice clos au 31/12/2021

- Approbation de la rémunération des administrateurs pour l'exercice clos au 31/12/2021 ;

- Divers;

- Pouvoirs.

2022400681SANB3

Autres sociétés

Convocation à la réunion de la 39ème assemblée générale ordinaire

TUNIS INTERNATIONAL BANK

Etablissement de crédit non-résident

Au capital de 50.000, 000 dollars américains

Siège social : Au 18, Avenue des Etats d'Amérique 1002 Tunis - Belvédère

Registre du commerce - Tunis N°B1110321996

Identifiant unique : 0014137Q

Messieurs les actionnaires de Tunis International Bank sont invités à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire le Jeudi 14 avril 2022 à 11heures du matin au siège de la banque sis au 18, Avenue des Etats Unis d'Amérique, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2021

2) Lecture des rapports des commissaires aux comptes pour l'exercice 2021

3) Examen et approbation du bilan et des états financiers arrêtés au 31/12/2021

4) Affectation des résultats de l'exercice 2021

5) Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2021

6) Désignation des Commissaires aux comptes pour les exercices des années : 2022-2023-2024

Messieurs les actionnaires sont invités à assister personnellement à l'assemblée ou s'y faire représenter par un mandataire muni d'un pouvoir.

Tous les documents destinés à cette réunion seront tenus à leur disposition au siège de la banque, et ce, dans les délais légaux.

2022400688SODB3

DIVERS

Avis au public

Location d'une parcelle agricole

La liquidatrice et séquestre judiciaire Mme. Baalouche Nadia avise le public de la location d'une parcelle agricole plantée (450 arbres de pêche 450 arbres de pomme 150 arbres d'olive et terrain nu) d'une superficie de 3,9 Ha objet du titre foncier n°19090 parcelle n°38/35 El Hathermine 2 sise à Zwitina El Batane.

Pour ceux qui souhaitent retirer le cahier des charges au bureau de la liquidatrice Rue 10200 N°43 Ouardia 2.

Les offres seront envoyées selon les modalités mentionnées dans le cahier des charges avec une caution bancaire temporaire par courrier sous enveloppe fermée recommandée à l'adresse du bureau de la liquidatrice Rue 10200 n°43 Ouardia 2 Tunis 1009 ou directement au bureau de la liquidatrice, l'enveloppe extérieure ne doit porter aucune indication du soumissionnaire la phrase suivante doit être écrite «A ne pas ouvrir offre de location d'une parcelle agricole sise à Zwitina El Batane».

La date limite d'acceptation des offres est fixée pour le 3 Mai 2022.

Pour plus d'informations contacter la liquidatrice au n° suivant : 20060026-99629055.

2022T00316DIVD2

Perte de titre de propriété

Mr Béchir Ben Ammar Ben Ali Dlaïli titulaire de CIN n°05657508 déclare la perte du titre foncier n°16741 constitutif du titre foncier n°20561 Bizerte suite au certificat de perte délivré par sécurité nationale cité Ennajeh Menzel Bourguiba n°48 en date du 25/01/2022.

Cet avis a été publié au journal Echourouk du 11/3/2022.

2022T00321DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Monsieur Aymen Ben Mohamed Ben Ahmed Mtiri, titulaire de la carte d'identité n°11915366, au droit de Noureddine Ben Mahfoudh Ben Mohamed Marzouki déclare la perte d'un titre de propriété n°34151, objet du titre foncier n°59659 Kairouan.

Une attestation de perte a été délivrée par le chef de la garde nationale Kairouan Médina n°248, le 15/3/2022.

2022S00346DIVD2

Perte d'un acte de propriété

Monsieur Monji Ben Salem Ben Mohamed Kchich titulaire de la CIN num 01005345 déclare la perte de l'acte de propriété n°02/7019 objet du titre foncier n°79456 Sfax sis à Chafar Mahres Sfax. Contactez le bureau du maître Fouzia Chawachi notaire

l'adresse rue du port sur la quincaillerie Mourad Zitouni Mahres Sfax pour recevoir des objections dans les 30 jours suivant la date de publication.

2022X00344DIVD2

Déclaration de Perte d'un titre de propriété

Mr. Mahmoud Ben Mouldi Ben Mouaawya Loutar titulaire de la C.I.N n°00563371 délivrée le 3 novembre 1998 ; déclare avoir perdu son titre de propriété numéro 25244 objet du titre foncier numéro 154171 Tunis sis à El Omrane supérieur - Tunis.

2022400637DIVD2

Rectificatifs

Rectificatif
SOCIETE LE CARLTON
Société anonyme
Capital social : 3.071.940 Dinars
Siège social : 31, Avenue Habib Bourguiba - Tunis

Identifiant Unique : 0047168C

Suite à l'annonce n°2022400412SANB2 parue au Jort N°24 du 25/02/2022

Lire : SOCIETE LE CARLTON et non SOCIETE CARLTON

Le reste demeure sans changement.

2022400632RECZ9